

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 23 MARS 2023

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE,  
Présidente du CCAS

### 1. RELAIS POUR LA VIE

Echanges sur le sujet avec la participation de membres du CCAS de Mittelhausbergen.

### 2. RETOUR SUR LES ATTRIBUTIONS D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES

#### 2.1 Bons alimentaires :

Liste des bons alimentaires attribués			
Nom et prénom	Date	Orientation	Montant
[REDACTED]	02/02/2023	Demandeur	122.50 €
[REDACTED]	21/02/2023	AS de secteur	Refus*
[REDACTED]	21/02/2023	AS de secteur	67.50 €
[REDACTED]	08/03/2023	AS de secteur	Refus**
[REDACTED]	21/03/2023	AS de l'EPSAN de Brumath	67.50 €
Total			257.50 €

\*La personne ne réside pas depuis au moins 3 mois sur la commune

\*\*La personne a été orientée vers les Restaurants du Cœur par l'assistante sociale de la CeA

#### 2.2 Demandes de secours financiers :

Liste des secours financiers attribués						
Nom et prénom	Adresse	Orientation	Reste à vivre	Objet de la demande	Décision	Montant du secours
[REDACTED]	[REDACTED]	Demandeur	6.08 €	Facture de périscolaire	Accord	86.43 €
[REDACTED]	[REDACTED]	CT Insertion	4.42 €	Facture de périscolaire	Accord	173.88 €
Total						260.31 €

### 3. DOSSIERS D'AIDE SOCIALE LEGALE

3.1 Instruction de dossiers d'aide sociale légale :

- Un dossier FSL accès à été transmis à au Fonds de Solidarité pour le Logement.
- Un dossier pour la prise en charge des frais d'hébergement a été transmis au service autonomie de la CeA.

3.2 Réception de notification de décision :

Objet : FSL accès

Concerne : [REDACTED].

Notification de décision :

Les aides suivantes ont été accordées :

- cautionnement pour une durée de 9 mois ;
- dépôt de garantie pour un montant de 320 € payé à Neolia ;
- forfait assurance locative d'un montant de 110 € versé au locataire.

### 4. COMMUNICATION

Articles du Mag du mois d'avril :

#### 4.1 Ateliers « Plaisir, sécurité et sérénité au volant »

« Je conduis donc je suis »... L'automobile est souvent indispensable à notre quotidien. Pourtant, parfois, nous nous interrogeons sur certaines règles de circulation ou sur certains nouveaux panneaux. Nous nous laissons aussi surprendre par des réactions inhabituelles liées à un nouvel environnement de conduite.

En partenariat avec l'association Brain Up, le CCAS d'Oberhausbergen vous propose de participer au programme « Sérénité Au Volant et Sérénité Piéton ». Dans un esprit convivial et ludique, il sera l'occasion de partager vos expériences, de réviser les principales règles de conduite et de faire le point sur les moyens de maintenir une bonne autonomie au volant et en tant que piéton.

Vous pouvez vous inscrire à un atelier de 4 séances thématiques qui se déroulera les mardis 2, 9, 16, 23 mai de 10h00 à 12h00 dans la Salle de l'AgOra (cour du PréO) – 5 rue du Général de Gaulle – 67205 OBERHAUSBERGEN.

L'ensemble du programme est gratuit et le nombre de places est limité. Inscrivez-vous vite auprès du CCAS : 03 88 56 15 41 ou [thomas.juillet@oberhausbergen.com](mailto:thomas.juillet@oberhausbergen.com).

Ce programme est financé grâce au soutien de la conférence des financeurs d'Alsace.

## 4.2 Logements sociaux séniors

Le bailleur Vilogia livrera début 2024, et non à l'été 2023 comme indiqué précédemment, dix-sept logements à loyers modérés dans le centre de la commune, route de Saverne. Sept de ces logements seront des logements à destination des séniors où l'adaptabilité des équipements est prévue en fonction d'une éventuelle ou future perte d'autonomie. L'accent sera mis sur l'intergénérationnel et le lien social grâce à l'existence d'une salle commune et d'une crèche.

Le bailleur Neolia livrera courant 2024 un bâtiment labélisé « villagénération » d'une trentaine de logements séniors équipés pour le maintien à domicile des séniors (suppression des seuils, WC surélevés, bac de douche extraplat, siège de douche et barre de maintien, prise de courant à hauteur adaptée, volet roulant motorisés, etc...). Le bâtiment disposera également :

- D'une salle commune équipée pour la restauration et la détente dans laquelle des animations seront proposées mais jamais imposées.
- D'une hôtesse présente en semaine pour faciliter la vie au quotidienne des locataires et générer du lien social et des moments de convivialité.

Pour plus de renseignements : CCAS d'Oberhausbergen – 03 88 56 15 41 – ccas@oberhausbergen.com.

## 5. AFFAIRES FINANCIERES

### 5.1 Compte de gestion 2022 :

La balance générale du compte de gestion 2022 du CCAS s'établit comme suit

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section fonctionnement	20 471.80 €	30 653.73 €	10 181.93 €
Section investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	20 471.80 €	30 653.73 €	10 181.93 €
Résultat clôture 2022	/	/	10 181.93 €

### 5.2 Compte administratif 2022 :

La balance générale du compte administratif 2022 du CCAS s'établit comme suit

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section fonctionnement	20 471.80 €	30 653.73 €	10 181.93 €
Section investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	20 471.80 €	30 653.73 €	10 181.93 €
Résultat clôture 2022	/	/	10 181.93 €

### 5.3 Report de l'excédent de fonctionnement 2022 :

L'excédent de fonctionnement dégagé par le Compte Administratif est de :

10 181.93 euros pour le seul exercice 2022

### 5.4 Budget primitif 2023 :

Le budget primitif 2023 du CCAS s'établit comme suit

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section fonctionnement	45 681.93 €	45 681.93 €	0.00 €
Section investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	45 681.93 €	45 681.93 €	0.00 €

## 6. ACTIVITES DU CCAS

- 6.1 Retour sur la fête du printemps des séniors (38 inscrits).
- 6.2 Activité sérénité au volant et piétons : Cf. l'article du Mag du mois d'avril.
- 6.3 Anniversaires séniors : point sur les anniversaires séniors : présentation du tableau du second trimestre 2023.
- 6.4 Retour sur les sujets abordés lors des réunions élu/agent.

## 7. LOGEMENT SOCIAL

Dossiers actuellement suivis :

	T2	T3	T4	T5	Total
CA du 26/01/2023	3	4	11	11	29
CA du 23/03/2023	10	7	9	8	34

## 8. DIVERS

- 8.1 Politiques sociales : programmation d'une réunion de travail le jeudi 11 mai 2023.
- 8.2 Rappel des dates des prochains conseils d'administration :
  - Jeudi 22 juin 2023 (décisions Noël 2023) ;
  - Jeudi 21 septembre 2023 (validation des devis Noël 2023) ;
  - Jeudi 16 novembre 2023 ;

Pour rappel les demandes de secours financiers sont étudiées lors de réunions de la commission permanente.